

COTISATIONS : Vos échéances 2021 - Dates importantes à retenir

Calendrier de paiement des cotisations au titre de l'année 2021

	1er appel	2ème appel	Solde
Pourcentage appelé	33 %	33 %	
Date d'exigibilité	2 avril 2021	3 septembre 2021	16 novembre 2021
Date limite de paiement	3 mai 2021	20 octobre 2021	16 décembre 2021
Date de prélèvement bancaire	7 mai 2021	25 octobre 2021	21 décembre 2021

En fonction de votre situation évolutive personnelle, financière, vous avez la possibilité d'effectuer divers demandes d'option sous conditions. Nous vous rappelons les dates limites de retour pour que celles-ci prennent effet en 2021.

Date limite de retour des diverses demandes	Options	Date d'effet	Période d'application	Accès par les services en ligne Exploitant Mon espace privé
19 mars 2021*	Demande de modulation 1 ^{er} appel pro	2021		OUI
30 juin 2021	Assiette annuelle	2021	5 ans renouvelable par tacite reconduction	OUI
30 juin 2021	Déduction de la rente du sol	2021	1 an renouvelable par tacite reconduction	OUI
30 juin 2021	Dénonciation déduction de la rente du sol	2021		OUI
12 août 2021	Déclaration de revenu professionnel année 2020	2021		OUI
13 août 2021*	Demande de modulation 2 ^{ème} appel pro	2021		OUI
30 novembre 2021	Dénonciation assiette annuelle	2022	6 ans, possibilité de réopter passé ce délai	OUI
31 décembre 2021	Demande dispositif A valoir	2021		NON

* sous réserve que les dates de traitement ne soient pas décalées. La demande doit être effectuée 15 jours avant la date d'exigibilité d'un appel provisionnel.